

Médecines non traditionnelles

Doc	a046008
Date de publication	16/09/1989
Origine	NR
Thèmes	Pratiques non-conventionnelles

Médecines non traditionnelles

Le Conseil national poursuit l'examen des problèmes déontologiques posés par l'exercice de médecines non traditionnelles (voir Bulletin n° 44, p.21 et n° 45, p. 15).

Après avoir pris connaissance des réponses des Facultés de Médecine de l'U.L.B. et de la V.U.B., le Conseil décide d'envoyer la lettre suivante aux Doyens de toutes les Facultés de Médecine du pays:

Il semble que des groupements de médecins pratiquant des médecines parallèles accordent de plus en plus la préférence à la location de locaux dans les facultés de médecine en vue de leurs congrès et cours de formation. Ils donnent ainsi l'impression que ces cours ou congrès sont organisés par lesdites facultés ou tout du moins qu'elles y apportent leur soutien moral. Cette situation provoque chez de nombreux médecins, un sentiment de malaise ainsi que des protestations.

Puis-je par conséquent vous demander de bien vouloir en tenir compte lorsque ces groupements expriment le vœu d'utiliser ou de louer les locaux de votre faculté ?